Toulouse / Piscine : Yacouba et ses amis tabassent un résident sous prétexte que c'est le ramadan (MàJ vidéo)

07/07/2015 à 20h27

07/07/15

Toulouse : les intrusions sauvages dans les piscines privées explosent



(…) «C'est pas moi», lâche depuis le box Yacouba N'Daou, 18 ans.

Tout le monde s'étonne. «Vous avez reconnu devant le procureur, ce matin», s'inquiète la présidente.

Derrière son masque de plâtre, la victime est formelle : «C'est bien lui».

Interrogée, sa propre mère a reconnu Yacouba. Me Aubry s'agace de ces dénégations et surtout des conséquences pour la victime. «Dix jours d'arrêt minimum. Une opération, peut-être une deuxième. Tout ça pour une baignade !» Cette violence «gratuite», la procureur Labiale n'en veut pas. Ses mots sont durs : «Si au moins il reconnaissait les faits. Même pas et pas un regard pour la victime». Elle requiert 18 mois de prison dont six mois avec sursis et mise à l'épreuve, obligation de travail, d'indemniser la victime et interdiction de retourner chez la victime. Coincé par les dénégations de son client, Me Seignalet-Mauhourat a rendu le service minimum, sans convaincre.

Yacouba est parti directement en maison d'arrêt pour un an, plus six mois de mise à l'épreuve. La partie civile a obtenu 2 000 € et une expertise. La baignade risque de coûter très cher à ce garçon.

La Dépêche

23/06/15

Le phénomène d'intrusion dans les piscines privées, notamment dans les résidences à Toulouse, est très fréquent. Mais l'un de ces squats sauvages s'est mal terminé lundi après-midi aux Argoulets : un habitant a été passé à tabac par un groupe d'adolescents et des mères ont été giflées devant leurs enfants.



(…) France Bleu